

Assurances: comment protéger sa ferme?

Objectifs de la formation

Etre capable de choisir les assurances adaptées aux risques de son exploitation

Déroulé

Les assureurs (définition, rôle...)

Le langage des assureurs

Les contrats d'assurance (composition, pièce, classement...)

L'évolution juridique des contrats (souscription, gestion, résiliation...)

Les risques agricoles (bâtiments, véhicules, matériels, récoltes, animaux, personnes, sociétés)

Le classement des risques

Le diagnostic rapide des assurances

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 05/01/2017

Tarifs

Non agricole 175€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Caution de 50€ (non encaissée et

restituée si présence à la formation) /

Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€

ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Elma Mathey

addearg.formation@gmail.com

ADEAR Gard

26 rue Centrale

30190 Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :

91300275330

Dates, lieux et intervenants

12 janv 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Locaux de l'ADDEARG

30190 Saint Geniès de Malgoirès

Patrick Barrat, consultant indépendant en assurances

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))